

ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre votre dossier d'inscription pour l'année scolaire 2020-2021. Nous vous remercions de bien vouloir le rapporter **complet au studio art danse au plus tard le 25 juin.**

Pièces à joindre obligatoirement lors de l'inscription :

- La fiche d'inscription complétée et signée
- 1 certificat médical autorisant la pratique de la danse.
- 1 photo d'identité.
- Le règlement de la totalité de l'année (*à l'ordre de sylvie hambacher*).
- Le chèque d'adhésion de **15 € par personne (à l'ordre du Studio Art Danse)**.

Vous avez la possibilité de régler en **1, 2 ou 5 fois**.

En 2 fois les chèques seront encaissables respectivement en **Septembre et Janvier**.

En 5 fois les chèques seront encaissables respectivement les 5 des mois suivants,

Septembre, Novembre, Janvier, Mars et Mai.

Tous vos versements sont à joindre au dossier.

TARIFS

Par semaine	En 2 fois	En 5 fois	Forfait annuel
1 h 00	160 euros	64 euros	320 euros
1 h 30	195 euros	78 euros	390 euros
2 h 00	220 euros	88 euros	440 euros
2 h 30	250 euros	100 euros	500 euros
3 h 00	265 euros	106 euros	530 euros
3 h 30	280 euros	112 euros	560 euros
4 h 00	295 euros	118 euros	590 euros
4 h 30	320 euros	128 euros	640 euros
5 h 00	345 euros	138 euros	690 euros
5 h 30	370 euros	148 euros	740 euros
6 h 00	390 euros	156 euros	780 euros
PILATES	85 euros	34 euros	170 euros

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS : **Le samedi 27 juin de 17h à 19h.**

Pour la pratique des cours une tenue imposée et obligatoire est nécessaire selon les cours.

La permanence pour les équipements est prévue le :

Samedi 5 SEPTEMBRE de 18h à 20h au studio art danse.

Début des cours le **mercredi 9 Septembre 2020,**

Selon l'emploi du temps communiqués (sous toutes réserves de modifications) *

*La direction se réserve le droit, au cours du 1^{er} trimestre, de supprimer certains cours si le nombre de participants se révèle insuffisant ou de rajouter des cours si la demande est conséquente.